

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

Recensement de la population : Accord à l'unanimité

La commune doit procéder au recensement général de la population, du 15 janvier 2026 au 14 février 2026. Ce travail d'enquête auprès des familles est assuré par un agent recenseur sous la responsabilité du coordonnateur communal, supervisés par les services de l'INSEE.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner :

Madame Emilie GOGNET, en tant que coordonnateur communal et de recruter Madame Marie-Christine PRIEUR, en tant qu'agent recenseur.

Consultation du Centre de Gestion : Contrat groupe d'assurances statutaires

La commune adhère au contrat groupe d'assurance statutaire avec le Centre de Gestion, qui mutualise les risques au plan départemental.

Ce contrat permet aux collectivités de bénéficier du remboursement des prestations dues à leur personnel en matière de protection sociale statutaire (ex : en cas d'accident de service d'un agent, la commune doit assumer la prise en charge financière du traitement à taux plein ainsi que l'ensemble des frais médicaux).

Le Centre de Gestion va procéder à la mise en concurrence de son prochain contrat groupe d'assurances statutaires, à compter du 1^{er} janvier 2027 pour une durée de 4 ans. Le conseil donne mandat pour y participer.

Avis du Conseil Municipal sur le projet éolien sur la commune d'Auppegard : Avis défavorable (9 votes contre et 2 abstentions)

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de l'arrêté de la Préfecture de la Seine Maritime en date 5 août 2025 autorisant l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement concernant le projet de parc éolien d'Auppegard.

Cette enquête publique a lieu du 22 septembre 2025 au 24 octobre 2025.

Dossiers en cours :

Aménagement du cimetière :

Le Département a notifié à la commune l'octroi de la subvention de 30 % sur le montant des travaux de 16 483 € HT, soit 4 945 €.

Le dossier DETR est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat.

Trottoirs à Gennetuit :

Les dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès de l'Etat et du Département.

Clôture du cimetière : Endommagée par un chariot de paille en août, un devis a été établi par l'entreprise Tropardy et une expertise contradictoire est prévue le 17 octobre avant la remise en état.

Informations diverses :

- * Le repas partagé qui a eu lieu en juin s'est bien passé.
- * Le grand bassin appartenant au Syndicat des Bassins Versants a été curé en juin. L'exutoire en fond de pâture a été nettoyé en septembre et les arbres ont été élagués.
- * Une relance a été faite auprès du Syndicat des Bassins Versants pour remobiliser les agriculteurs concernant les propositions d'aménagement pour lutter contre les ruissellements.
- * L'arrêt de bus au niveau de la Hêtraie est définitif. Un projet d'abribus est à la réflexion.
- * Le goûter de Noël est prévu le samedi 20 décembre à 16h00.
- * Les vœux à la population sont prévus le vendredi 9 janvier à 18h30.